

# MFSAEFMFPE/ Etat d'avancement de la Feuille de route

*Dernier mise à jour : Février 2010*

N°	Volets	Etat d'avancement	Observations
<b>LAS1 : Elaborer une loi d'orientation familiale basée sur les valeurs positives optimisant le potentiel individuel et collectif de chaque membre, luttant contre toute forme de gaspillage et favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation sénégalaise</b>			
	1.1. Lancement du processus	1.1.1. Mise en place du comité scientifique	
		1.1.2. Elaboration des TDR de la loi d'orientation familiale	
		1.1.3. Lancement du processus d'élaboration de la loi d'orientation familiale	
<b>LAS2 : Vulgariser et mettre en œuvre l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale des Groupes vulnérables (INPS-SUQALI JABOOT)</b>			
	2.1. Stratégie d'intervention	2.1.1. Atelier de partage et d'information sur les services déconcentrés du Département sur l'INPS	
		2.1.2. Tenue de Comités régionaux de développement (CRD) spéciaux 14 plateformes techniques opérationnelles régionales mises en place	
		2.1.3. Identification et sélection de 1200 Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC)	
	2.2. Renforcement des capacités	2.2.1. Conception de modules de formation des formateurs des APDC	
		2.2.2. Tenue d'un atelier de formation des formateurs des APDC	
	2.3. Recherche de partenaires	2.3.1. Formulation d'un programme d'appui à l'INPS (PA-INPS-GV) et inscription au BCI pour un montant de 354 000 000 FCFA	Le programme d'appui à l'INPS 30 000 000 000 FCFA a été transmis par le MEF aux PTF qui appuient l'axe3 du DSRP2.

**LAS3 : Centrer les interventions autour de l'émergence d'un cadre harmonisé de protection des droits de tous les enfants sans exclusive, en particulier les Tout-petits, les pupilles de la nation, les enfants de la rue et ceux marginalisés ou victimes d'exploitation économique et d'abus sexuels**

3.1. Protection et promotion des droits	3.1.1. Elaboration de textes portant sur le code de l'enfant	
	3.1.2. Elaboration de textes contre les abus et l'exploitation sexuelle des enfants	
	3.1.3. Elaboration du draft du rapport initial de la charte africaine des droits et du bien être de l'enfant	
	3.1.4. Poursuite de la campagne nationale de promotion de l'enregistrement des enfants à la naissance	
	3.1.5. Mise en place d'une structure de gestion et d'assistance des pupilles de la nation (ONPN)	
3.2. Lutte contre la vulnérabilité	3.2.1. Prise en charge des enfants en situation difficile (GINDDI, EVF Daaras, PLCTPFTE)	
	3.2.2. Extension du Projet de Lutte contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants à cinq nouveaux départements (Kaolack, Niore, Kolda, Thiès et Tivaouane)	
	3.2.3. Lancement de l'initiative pilote de protection sociale des enfants vulnérables à Guédiawaye	Sélection de 06 prestataires de services pour la réinsertion sociale et économique d'enfants en situation de rue d'un montant de 60 000 000 avec l'appui de l'UNICEF
	3.2.4. Mise en place d'un numéro vert 800.00.88.88	9 545 appels enregistrés en 2009
	3.2.5. Ouverture de « Makkanu Jigeen Yi »	44 Jeunes filles victimes de viol et de pratiques culturelles néfastes déjà accueillies dans ce centre
	3.2.6. Appui institutionnel aux 13 comités techniques de suivi (CTS)	motos, photocopieuses, imprimantes, ordinateurs pour le renforcement des capacités des acteurs à la base
3.3. Développement intégré de la petite enfance	3.3.1. Prise en charge des Tout Petits à travers la mise en place de CTP	Au total, le nombre actuel de structures de DIPE est de 1020
	3.3.2. Elargissement du programme nutritionnel dans toutes les régions du Sénégal dans le cadre de la prise en charge des couples mères/enfants	
	3.3.3. Poursuite des objectifs de renforcement de la qualité des	reproduction et distribution des cahiers d'activités et

		interventions relatives à la petite enfance	valorisation des céréales locales
		3.3.4. Tenue de la 4 <sup>ème</sup> Conférence Internationale Africaine sur la Petite Enfance qui s'est du 10 au 14 novembre 2009 à Dakar	en partenariat avec l'UNESCO-BREDA thème : « De la politique à l'action : Elargir l'investissement en faveur du développement de la petite enfance pour le développement durable »
LAS4 : Œuvrer pour la réduction effective des violences faites aux femmes, leur promotion dans les instances de décision dans tous les domaines et toutes les échelles de la société ainsi que le renforcement de leurs statut et organisations, à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG)			
	4.1. Lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles	4.1.1. Elaboration et lancement du 2 <sup>e</sup> plan d'action sur l'excision (2010-2015)	à la date du mois de décembre 2009, 4121 communautés sur 5000 ont déclaré publiquement l'abandon de l'excision
	4.2. Promotion des femmes dans les instances de décision	4.2.1. Mise en place de l'ONDF	En 2009, le Département a entamé le processus de sélection et de nomination de la Présidente de l'ONDF qui dispose déjà d'un secrétariat permanent
		4.2.2. Mise en place de la DEEG	
		4.2.3. Elaboration du Plan de Mise en Œuvre de la SNEEG (PMO) et de la stratégie d'intervention de la DEEG	
		4.2.4. Tenue d'Ateliers de partage et d'échange sur le PMO/SNEEG à l'intention de tous les acteurs	(ministères, parlementaires, Organisations de la Société Civiles...)
		4.2.5. Elaboration du système de suivi et d'évaluation du plan de mise en œuvre (PMO) de la SNEEG	
		4.2.6. Vulgarisation de la SNEEG à travers la tenue d'ateliers régionaux d'appropriation à Kolda, Tamba et Matam	
		4.2.7. Tenue de la revue annuelle de mise en œuvre de la SNEEG	
	4.3. Accès aux facteurs de production et aux infrastructures sociales de base	4.3.1. Lancement du Programme 2009 pour l'Allègement des Travaux de la Femme	
		4.3.2. Mise à disposition des organisations de femmes de	1000 moulins en cours de répartition sur l'ensemble des

		matériels d'allègement des travaux domestiques et de lots d'unités de production	quatorze (14) régions du pays et sous la responsabilité directe des femmes regroupées en comité de gestion.
		4.3.3. Acquisition de 19 moulins à céréales en partenariat avec la coopération italienne	Pour un montant de 40 000 euros soit 26 237 960 FCFA
		4.3.4. Construction et équipement du CENAF et des CEDAF	09 (neuf) CEDAF ont été construits, équipés et mis en service (Kébemer, Koussanar Kolda, Fatick, Niore, Ross Béthio, Sangalkam, Mékhé, Thilogne) 05 (cinq) autres CEDAF sont en fin de construction, il s'agit des CEDAF de Mbacké, Oussouye, Thiès, Kaolack et parcelles assainies pour une valeur de 07 (six) milliards de francs CFA.
<b>LAS5 : Promouvoir l'émergence de femmes et/ou d'organisations de femmes entrepreneures dotées de capacités managériales suffisantes pour identifier des créneaux porteurs, monter des projets viables et les exécuter suivant des principes de gestion simples et efficaces</b>			
	5.1. Renforcement des capacités	5.1.1. Au moins 5000 bénéficiaires dans divers thèmes liés au développement	(alphabétisation, TIC, genre, entrepreneuriat féminin, transformations céréalières, maraichage, conservation des aliments, gestion de projet, teinture, textile...)
	promotion du leadership féminin	mise en œuvre de la deuxième phase du projet « Promouvoir l'entrepreneuriat féminin »	avec la communauté Wallonie-Bruxelles
		5.1.2. Mise en place d'un système d'information sur l'Entrepreneuriat Féminin	à travers le renforcement de la base de données des femmes entrepreneurs et la vulgarisation du guide de la femme entrepreneur
		5.1.3. Lancement du Projet d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat Féminin	en partenariat avec le BIT
	5.2. Accès aux ressources financières	5.2.1. Mise en place de lignes de crédits au profit des femmes et organisations de femmes (FNPEF, PCF, FIMF)	
		5.2.1. Démarrage des activités du PALAM	Phase pilote : Diourbel et Kaffrine
<b>LAS6 : Poursuivre la mise en œuvre de la Lettre de Politique Sectorielle de la micro finance (LPS) avec un accent particulier sur la professionnalisation du secteur et l'élargissement des opportunités d'accès des moins nantis aux services financiers décentralisés</b>			
	6.1. Renforcement des mécanismes de microfinance existants	6.1.1. Mise en place d'un centre de ressources et de documentation	
		6.1.2. Mise en place d'un un centre de traitement informatisé	
		6.1.3. Réalisation d'une cartographie numérisée des SFD	

		6.1.4. Lancement du Plateforme d'Appui au Secteur Privé et valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie (PLASEPRI) avec la Coopération Italienne à Kaolack	
		6.1.5. Une étude d'opportunité sur le mobile banking	
		6.1.6. Renforcement de capacités des SFD sur des thèmes divers	15 SFD en 2009 (élaboration des états financiers, Leadership des membres du Conseil d'Administration, etc.)
	6.2. Accès aux ressources financières	6.2.1. Signature de Conventions de financement avec des MEC	Caisse des Artisans de Saint Louis
		6.2.2. Mise en place de Fonds de garantie avec des structures	ASKIA Assurances
<b>LAS7 : Contribuer à la mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire, à la promotion du consommateur local, en vue de renforcer les bases d'une réelle souveraineté en matière de consommation</b>			
	7.1. Promotion du consommateur local	7.1.1. Tenue Journée de sensibilisation, de partage et d'information sur la promotion du riz local	
		7.1.2. Réflexion autour d'un processus d'élaboration d'un programme de mobilisation sociale pour la valorisation et la consommation des produits locaux	